Conditions Générales de Vente

nicolassalles.fr - prestations d'accompagnement

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les prestations d'accompagnement proposées par Nicolas SALLES aux clients particuliers.

Les prestations sont proposées sur rendez-vous, principalement au cabinet situé en Ariège et, lorsque cela est convenu, à Toulouse.

La prise de rendez-vous s'effectue actuellement par téléphone, e-mail ou formulaire de contact.

2. Nature des prestations

Les prestations comprennent notamment des séances d'accompagnement individuelles ou de couple, grâce à l'hypnose Ericksonienne, le RITMO, la Communication Non Violente, ainsi que des séances d'hypnose spirituelle et des séances de sexothérapie.

Ces prestations sont des accompagnements à visée de bien-être, de développement personnel et d'exploration de soi. Elles ne constituent pas des actes médicaux et ne se substituent pas à un suivi médical, psychologique ou psychiatrique lorsqu'il est nécessaire.

Aucun résultat précis ne peut être garanti : chaque personne réagit différemment aux méthodes proposées.

3. Tarifs

- Séance individuelle 1 h en Ariège : 60 €.
- Séance couple 1 h en Ariège : 90 €.
- Séance d'hypnose spirituelle 3 h en Ariège : 180 €.
- Déplacement à Toulouse : supplément de 25 €.

Les prix sont exprimés en euros. La TVA n'est pas facturée dans le cadre de la franchise en base de TVA, sous réserve de l'application effective de ce régime.

Tout changement de tarif est indiqué avant la prise de rendez-vous concernée.

4. Prise de rendez-vous

Le rendez-vous est confirmé après échange avec Nicolas SALLES par téléphone ou par e-mail. La date et l'heure convenues constituent l'accord de réservation.

Le client s'engage à communiquer des coordonnées exactes permettant de le joindre.

5. Paiement

Le règlement est actuellement accepté en espèces, par chèque ou par virement bancaire, selon les modalités communiquées lors de la prise de rendez-vous.

Le paiement est dû au plus tard au moment de la réalisation de la prestation, sauf accord contraire.

6. Annulation, report et absence

Toute séance non décommandée au moins 48 heures à l'avance est due, sauf situation exceptionnelle appréciée par Nicolas SALLES.

Un rendez-vous peut être reporté sous réserve de disponibilité.

En cas de retard du client, la durée de la séance peut être réduite afin de respecter les rendez-vous suivants, sans réduction automatique du prix.

7. Droit de rétractation

Lorsqu'un contrat est conclu à distance avec un consommateur, le droit légal de rétractation de 14 jours peut s'appliquer, sous réserve des exceptions prévues par la loi.

Lorsque le client demande expressément que la prestation commence avant la fin de ce délai, les règles légales relatives à l'exécution anticipée d'une prestation s'appliquent.

8. Confidentialité

Les échanges intervenant dans le cadre des séances sont traités avec discrétion et confidentialité, dans les limites prévues par la loi.

Il est recommandé de ne pas transmettre par le formulaire de contact des informations médicales, psychologiques ou sexuelles détaillées qui ne sont pas nécessaires à la prise de contact.

9. Données personnelles

Les données communiquées lors de la prise de contact sont traitées afin de répondre à la demande et, le cas échéant, gérer la relation avec le client. Les modalités sont détaillées dans la Politique de confidentialité du site.

10. Réclamations

Toute réclamation peut être adressée en priorité à Nicolas SALLES via l'adresse mail hypnose.nicolas@gmail.com ou par courrier à l'adresse postale : 10 côte de Guillassou, 09130 Le Fossat.

11. Médiation de la consommation

Le consommateur doit pouvoir recourir, lorsque les conditions légales sont réunies, à un médiateur de la consommation après une réclamation préalable restée infructueuse.

12. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties rechercheront prioritairement une solution amiable. À défaut, les règles de compétence juridictionnelle applicables aux consommateurs s'appliquent.

Document établi le 9 septembre 2026.